



IMMO DE France
VIENNE

PRESTATIONS ET HONORAIRES

PRESTATIONS PROPOSEES

HONORAIRES TTC

GERANCE

Gestion courante	7.20% TTC
Garantie du paiement loyers impayés	2.50% TTC
Et détériorations immobilières	
Garantie vacance locative	1.60% TTC
Uniquement si garantie loyers impayés souscrite	
Prise en charge d'un dossier	Néant
Clôture d'un dossier	Néant
Etat préparatoire à la déclaration	24.00 €TTC
Des revenus fonciers	

LOCATION

Tout local

Part propriétaire : loyer mensuel hors charges	X 100%
Part locataire : loyer mensuel hors charges	X 100%
Dans la limite des 11€ / m2 Selon la loi ALUR du 24 mars 2014	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 8€/m2 de surface habitable	
Etablissement de l'état des lieux : 3€/m2 de surface habitable maxi	
Avenant au bail à la demande du locataire	150.00 €TTC

SYNDIC

Tout immeuble

Vacation horaires	50.23 € TTC
Gestion courante : Consultation sur demande	
<u>Frais et débours par lot principal par an</u>	
Prise en charge du dossier	Néant
Clôture d'un dossier	Néant
Mutation vendeur	220.00 € TTC
Prestations particulières : mise en demeure	30.00 € TTC
Tirage de documents à l'unité	0.30 € TTC



SARL IMMO DE FRANCE Valrim Nord

Honoraires Transactions

Pour Tout Mandat Exclusif ou Non -Exclusif :

1. Pour les ventes de 5 000€ à 99 999€

Commission Fixe : 4 000€ TTC

2. Pour les ventes comprises entre 100 000€ et
200 000€

Commission de Fixe : 5 000€ TTC

3. Pour les ventes de plus de 200 000€

Commission fixe : 6 000€ TTC